

Compte-rendu sommaire

vosre contact : Emmanuel CATTIAU
tél : 01 64 10 18 30
courriel : secretariat.general@savigny-le-temple.fr

Objet : Conseil municipal du 8 mars 2021

Légalement convoqué le 1^{er} mars 2021, le Conseil municipal s'est réuni le lundi 8 mars 2021 à 19h00 dans la Grande salle du Millénaire sous la présidence de Mme Marie-Line PICHERY, Maire.

Étaient présents : 24 élus

23 élus (pour la délibération n° cm_21_004)

Mme PICHERY, M. GAUDIN, Mme BISSONNIER (sauf pour le délibération n° CM_21_004), Mme BOULAY, M. COTTY, Mme DELACOURT, M. SUBIRADA, M. BRIARD, Mme GABAY, M. CANNENPASSE-RIFFARD, Mme FLADIN, M. FRIKART, Mme MAGNY, M. BOUDA, M. NANDA, Mme MASSANGA, M. AUBERT, M. CONQ, M. EL BORJE, Mme BOUSEKSOU, Mme DOMBA, M. GACEM, Mme MOUCHRIT, M. PIET

formant la majorité des membres en exercice.

Avaient donné pouvoir : 7 élus

8 élus (pour la délibération n° CM_21_004)

Mme BISSONNIER à Mme FLADIN (pour la délibération n° CM_21_004)
M. M'PENDJA à Mme BOULAY
Mme BENSALÉM à Mme PICHERY
M. EL BOUANANI à Mme PICHERY
Mme ARNAULT à M. GAUDIN
Mme CHESNAIS à M. SUBIRADA
Mme POUPARD à M. PIET
M. LAKHAL à M. PIET

Étaient absents : 4 élus

M. FRANCES, Mme TARRASSE, M. POLLET, Mme FRANCIS

Mme DELACOURT est désignée comme secrétaire de séance.

1/ Projets de délibération

Le Conseil municipal entame l'examen des projets de délibération :

1. **Rapport annuel égalité femmes / hommes 2020 (délibération n° CM_21_003)**

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Prend** acte et vote le rapport annuel de l'égalité femmes / hommes pour l'année 2021 et du plan d'actions pour 2021 à 2026.

2. **Débat d'Orientations Budgétaires 2021 (délibération n° CM_21_004)**

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, par :
28 voix pour
3 voix contre : M. PIET, Mme POUPARD, M. LAKHAL

- **Prend acte** et vote le DOB sur la base du rapport d'orientations budgétaires.

3. **Convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne pour les Fonds Publics et Territoires - axe Handicap Jeunesse (délibération n° CM_21_005)**

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** les termes de la convention d'objectifs et de financement ;
- **Autorise** le maire à signer la présente convention et les actes s'y rapportant.

4. **Prolongation de la convention de gestion transitoire des abris voyageurs par la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart : avenant n°1 (délibération n° CM_21_006)**

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** l'avenant n°1 de prolongation de la convention de gestion transitoire de la compétence « Gestion des abris voyageurs » ;
- **Autorise** le maire ou son représentant à signer ledit avenant.

5. **Ajustement de postes et mise à jour des tableaux des effectifs (délibération n° CM_21_007)**

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, par :
28 voix pour
3 abstentions : M. PIET, Mme POUPARD, M. LAKHAL

- **Décide** de la mise en place de deux tableaux des effectifs ci-annexés correspondants à la création et la suppression de postes à compter du 1^{er} avril 2021 :

POSTES PERMANENTS

A) CRÉATION DE POSTE

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES ADJOINTE

Direction Éducation

Création d'un emploi permanent, d'attaché territorial hors classe, à temps complet pour permettre le recrutement d'un Directeur général adjoint

B) REDÉPLOIEMENT D'EMPLOIS LIÉS AUX BESOINS NOUVEAUX

CABINET DU MAIRE

Direction Proximité et Cadre de Vie

Service Médiation urbaine

Suppression d'un emploi permanent d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, à temps complet (Poste 786)

Direction Communication

Création d'un emploi permanent d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, à temps complet (Poste 786), pour renforcer la logistique et la reprographie, puis permettre de diffuser les outils de communication plus largement

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES ADJOINTE

Direction Petite Enfance

Suppression d'un emploi permanent d'auxiliaire de puériculture de 2^{ème} classe, à temps complet (poste 660)

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE AUX SOLIDARITÉS

Service Habitat Logements

Création d'un emploi permanent d'adjoint administratif de 2^{ème} classe, à temps complet (poste 660) pour renforcer l'équipe d'agent d'accueil administratif

C) TRANSFORMATION D'EMPLOIS LIÉE A L'ADÉQUATION GRADE RECRUTEMENT

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Service secrétariat général et des assemblées

Suppression d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, à temps complet (poste 876)

Création d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, à temps complet (poste 876)

POLE RESSOURCES

Direction État Civil / Affaires Générales /Élections / Accueil

Suppression d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, à temps complet (poste 46)

Création d'un emploi permanent d'adjoint d'animation, à temps complet (poste 46)

Direction Des Ressources Humaines

Suppression d'un emploi permanent d'adjoint administratif à temps complet, (poste 437),

Création d'un emploi permanent d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, à temps complet (poste 437)

Service gestion administrative carrière et paie

Suppression d'un emploi permanent de rédacteur principal 1^{ère} classe, à temps complet (poste 64)

Création d'un emploi permanent d'attaché territorial, à temps complet, (poste 64)

D) TRANSFORMATION D'UN EMPLOI LIÉE A UNE DEMANDE DE CHANGEMENT DE FILIÈRE

CABINET DU MAIRE

Direction Proximité et Cadre de Vie

Suppression d'un emploi permanent d'adjoint technique, à temps complet (poste 770)

Création d'un emploi permanent d'adjoint administratif, à temps complet (poste 770)

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES ADJOINTE

Direction Petite Enfance

Service Relais des Assistantes Maternelles

Suppression d'un emploi permanent d'auxiliaire de puériculture, à temps complet, (poste 656)

Création d'un emploi permanent d'adjoint d'animation principal 1^{ère} classe, à temps complet (poste 656)

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES SERVICES TECHNIQUES

Direction Des Espaces Publics

Service espaces verts

Suppression d'un emploi permanent d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe, à temps complet (poste 146)

Création d'un emploi permanent d'adjoint technique principal de 2^{ème}. à temps complet, (poste 146)

Suppression d'un emploi permanent d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe, à temps complet (poste 27)

Création d'un emploi permanent d'adjoint technique principal de 2^{ème}. à temps complet, (poste 27)

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DE L'ÉVÈNEMENTIEL ET DE L'ANIMATION DE LA VILLE

Direction Animation

Service Animation sociale

Maison de quartier Gaston Variot

Suppression d'un emploi permanent d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe, à temps complet (poste 610)

Création d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, à temps complet (poste 610)

- **Dit** que les crédits correspondants seront inscrits au chapitre 012 du budget de la Ville.

6. Convention d'adhésion aux missions facultatives du Centre de Gestion de Seine-et-Marne (délibération n° CM_21_008)

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** la convention unique à compter du 1^{er} janvier 2021 relative aux missions optionnelles du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne ;
- **Autorise** le maire à signer ledit document cadre et ses éventuels avenants ;
- **Dit** que les recettes et les crédits sont inscrits au budget de la Ville pour l'année 2021.

7. Renouvellement de mise à disposition de personnel communal : convention Ville - Savigny Football Club - avenant n° 1 (délibération n° CM_21_009)

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** l'avenant à la convention de mise à disposition de MM. Sylvestre Betoubam et Sekou N'Diaye ;
- **Prend** acte que la Ville recouvrera auprès de l'Association Savigny Football Club l'intégralité du traitement et des charges afférentes à la rémunération de MM. Sylvestre Betoubam et Sekou N'Diaye ;
- **Autorise** le maire à signer l'avenant à la convention ;
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget de la Ville pour l'année 2021 et les suivantes, en dépenses et en recettes.

8. Plan de formation 2021-2022-2023 (délibération n° CM_21_010)

Sur proposition du maire,

Après en avoir délibéré, par :

28 voix pour

3 abstentions : M. PIET, Mme POUPARD, M. LAKHAL

- **Approuve** le plan de formation 2021-2022-2023 ci-annexé ;
- **Décide** que le plan de formation 2021-2022-2023 sera mis en place à compter du 1^{er} avril 2021 ;
- **Dit** que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2021.

9. Effacement de dettes (délibération n° CM_21_011)

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Prend acte** et accepte les effacements de dettes suivants :

Commission de surendettement de Seine-et-Marne	Montants
dossier 052516001657R décision du 01.03.17	174,85 €
dossier 000217042337P décision du 13.04.17	1 239,58 €
dossier 000217075807Z décision du 17.05.17	114,12 €
dossier 000217081915A décision du 11.07.17	994,73 €
dossier 000217163386R décision du 13.03.18	314,37 €
dossier 000119048753 décision du 28.08.19	0,37 €
TOTAL	2 838,02 €

- **Dit** que les crédits correspondants seront inscrits au budget de la Ville pour 2021, chapitre 65, article 6542.

10. Convention d'objectifs avec Sénart Agglomération Handball (délibération n° CM_21_012)

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** la convention d'objectifs entre la Ville et l'association Sénart Agglomération Handball ;
- **Autorise** le maire à signer la présente convention ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget de la Ville pour l'année 2021, en dépenses et en recettes :
 - code fonctionnel : 411
 - chapitre : 40 – article : 6574.

11. Convention d'objectifs avec Plessis Savigny Basket (délibération n° CM_21_013)

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** la convention d'objectifs avec l'association Plessis Savigny Basket ;
- **Autorise** le maire à signer la convention en question ainsi que tous documents relatifs à cette affaire ;
- **Dit** que les crédits correspondants sont prévus au budget de la Ville pour l'année 2021, en dépenses et recettes :
 - code fonctionnel : 411
 - chapitre : 40, article : 6574.

12. Autorisation de versement d'une subvention départementale aux entreprises cinématographiques présentes sur le territoire communal (délibération n° CM_21_014)

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** le versement de la subvention départementale à l'Espace Prévert Animation.

13. Soutien du Département en faveur du développement des enseignements artistiques 2020 - avenant n°1 (délibération n° CM_21_015)

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** l'avenant ci-joint ;
- **Autorise** le maire à signer l'avenant entre la Ville et le Département.

14. Budget primitif 2021 - Détail de l'ouverture des crédits d'investissement sur le budget 2021 (délibération n° CM_21_016)

Sur proposition du maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Abroge** la délibération n° CM_21_002 en date du 25 janvier 2021 relative à ouverture des crédits d'investissement sur le budget 2021 ;
- **Autorise** le maire à engager, liquider et mandater les dépenses selon le type de dépenses listées en annexe avant le vote du budget primitif de l'année 2021 pour un montant total de 1 462 500 € selon l'imputation comptable suivante :
 - Chapitre 20 : 261 800 €,
 - Chapitre 21 : 561 500 €,
 - Chapitre 23 : 639 200 € ;
- **Dit** que les crédits seront prévus en priorité au budget primitif de l'année 2021 aux chapitres et articles concernés.

2/ Comptes-rendus des décisions du maire et des marchés à procédure adaptée

Le maire rend compte au Conseil municipal des décisions prises dans le cadre de la délégation de compétences qui lui a été confiée en application de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales :

DÉCISIONS DU MAIRE - Années 2020 et 2021		
N° projet	Date	Objet
DM_21_002	5 février 2021	Convention d'occupation temporaire et précaire au 4 rue de la libération
DM_21_003	15 février 2021	Préemption du droit au bail - Garage de Savigny Gare

Le maire rend compte au Conseil municipal des décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres (articles L2121-12, L2122-22 4° et L2122-23 du code général des collectivités territoriales).

MARCHES PUBLICS - Année 2021					
N°	Date	Objet	Prestataires	Montant HT	Durée
20-007	24 févr. 20	Réhabilitation partielle du groupe scolaire les Ormes	- Lot 1 CHAPELEC - Lot 2 ALPROFER - Lot 3 VALLEE SAS	2 862 106,3 €	31 mois de travaux
20-009	15 avr. 20	Location et gestion d'une patinoire provisoire	DÉCLARÉ SANS SUITE		
20-017	12 oct 20	Prise en sténotypie des débats du Conseil Municipal de la Ville de Savigny-le-Temple	Mme Vittecoq	< 40 000 €	3 fois 1 an
20-018	23 sept. 20	Étude financière portant sur une analyse rétrospective et une étude prospective du budget principal de la ville	Cabinet Michel Klopper	< 40 000 €	3 mois
20-022	7 déc. 20	Prestation intellectuelles de création d'un site de référencement des commerces et d'accompagnement des commerçants de la ville de Savigny-le-Temple	City Need	< 40 000 € 600 € HT max par an	1 an

MARCHES PUBLICS - Année 2021

N°	Date	Objet	Prestataires	Montant HT	Durée
AO 001	11 déc 20	Assurance	- Lot 1 : CGS CT Chauray - Lot 2 : Paris Nord Assurance - Lot 3 : Aster Les assurances territoriales - Lot 4 : SMACL - Lot 5 : SMACL	> 214 000 €	5 ans

La séance est levée le lundi 8 mars 2021 à 20h50.

**CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Toute personne intéressée peut consulter le recueil des actes administratifs de la Commune et en obtenir copie en Mairie, au Secrétariat général et des Assemblées (porte 317), aux heures habituelles d'ouverture des services municipaux.

Diffusion le 16 mars 2021

- Panneaux d'affichage municipaux (9 exemplaires)
- Dossier du Conseil municipal (1 exemplaire)
- Site Internet de la Ville (rubrique « Ma ville/Vos élus »)

Affichage en Mairie du 16 mars 2021 au 20 mai 2021 pour caractère exécutoire.